

Bény

Bulletin municipal n° 33



2014
Une année riche en événements...



> Retour en image
sur Bény d'autrefois
pages 18, 19, 35 et 36

> Sommaire du n° 33

2



- page 3** > Mot du maire
- Les comptes administratifs

 - pages 4/5** > La commune en chiffre
- Le travail des commissions

 - page 6** > Commission des affaires scolaires
 - page 7** > Commission loisirs & culture
 - page 8** > Commission voirie & sécurité routière
 - page 9** > Commission bâtiment
- La vie communale

 - page 10** > Centre Communal d'Action Sociale
 - page 11** > L'école de musique du canton de Coligny
 - page 12** > Paroisse de Bény
 - page 13** > Compagnie des sapeurs-pompiers
 - page 14** > L'école de Bény
 - page 15** > Le centre de loisirs
 - pages 16/17** > Projets Dorthan et Haissor
 - pages 18/19** > La commune autrefois
- La vie associative

 - page 20** > Les associations de la commune
 - page 21** > Les donateurs de sang
 - page 22** > À Corps Dons
 - > Chantons Sous la Pluie
 - page 23** > Amicale des sapeurs-pompiers
 - page 24** > Le sou des écoles
 - page 25** > Fasila'gym
 - page 26** > Club des Retraités
 - page 27** > Retraite sportive
 - page 28** > Si Bény chantait
 - > Atelier de la danse
 - page 29** > Comité de fleurissement
 - page 30** > Comité des fêtes
 - > Au long court
 - page 31** > Comité FNACA Bény-Marboz-Pirajoux
 - page 32** > Les amis du rugby
 - page 33** > Société de pêche AAPPMA de Bény
- État civil

 - page 34** > La vie au quotidien
- La vie communale

 - page 35** > La commune autrefois, l'école
 - page 36** > Vœux



> Mairie

2 place de la mairie
01370 Bény

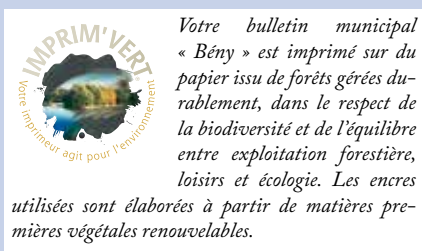
- Téléphone : 04 74 51 00 49
- Télécopie : 04 74 42 06 84

> Horaires d'ouverture

- mardi, jeudi et samedi
de 9h à 11h30

> Internet

- www.mairie-beny.fr
- mairie@beny01.fr



Directeur de la publication : Patrick Bavoux - maire

Secrétariat de rédaction : Maurice Maréchal - 1^{er} maire adj.

Rédaction : Les responsables d'associations et de commissions

Éditeur : Mairie de Bény

Crédit photo : www.phovoir.fr - Mairie de Bény

Composition : Made in Com by Hervé Goyard

Impression : SN Bourgogne Routage - Macon

Parution annuelle, tirage : 360 exemplaires

Distribution : Les employés communaux

MAIRIE DE BÉNY

2, place de la Mairie - 01370 Bény

Téléphone : 04 74 51 00 49

Les numéros peuvent être consultés sur le site

www.mairie-beny.fr

> Mot du maire

“ L'année 2014 restera certainement gravée longtemps dans la mémoire collective des Bénéennes et Bénéens. Deux élections municipales la même année est une situation exceptionnelle ! ”

Chacun a ses convictions et les défend jusqu'au bout. De mars à octobre, le village s'est trouvé transformé par cette tempête électorale. Les élections passées, la tension redescend et chacun reprend sa place, ses occupations, son rythme. Retrouver la cohésion du village : les associations sont en première ligne pour cela. Du sou des écoles au Club des aînés, chaque individu participe avec sa personnalité. Des échanges, des repas, des sorties, des soirées festives, des cours collectifs, c'est tout cela la cohésion. Ne perdons pas l'âme de notre village, un grand merci à tous ceux et celles qui s'investissent dans ce sens.

Le nouveau conseil municipal issu de la même liste s'est mis au travail en octobre. Monsieur Pobel et son équipe nommés par Monsieur le Préfet pour assurer l'intérim électoral se sont investis largement dans les dossiers de la commune pour ne pas bloquer certains projets en cours, importants. Je les remercie vivement.

Les nouveaux rythmes scolaires et les temps d'activités périscolaires (TAP), dossier monté par le Conseil Municipal sortant, sont en place depuis septembre et donnent toute satisfaction.

L'extension du parking Garavand se concrétisera dans le premier trimestre.

Le programme des logements de l'éco-quartier de Dorthan s'est concrétisé. C'est un enjeu important pour la commune qui aboutira au deuxième semestre 2015.

La réalisation d'autres projets pour les cinq ans à venir sont à l'étude : l'aménagement du bourg et la réfection du bâtiment du stade.

Je ne peux conclure sans avoir une pensée pour les personnes dans la souffrance, la solitude et l'incertitude de la vie.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2015.

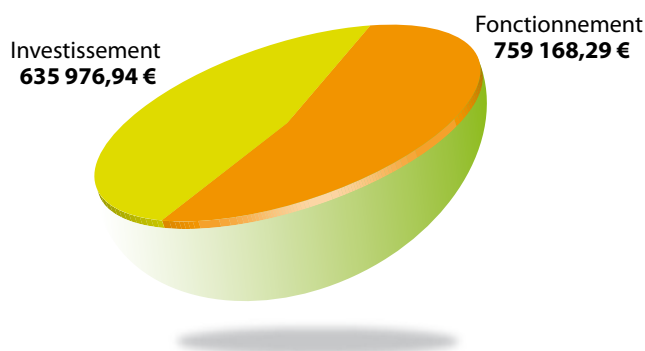
Patrick Bavoux
Maire

La commune en chiffres

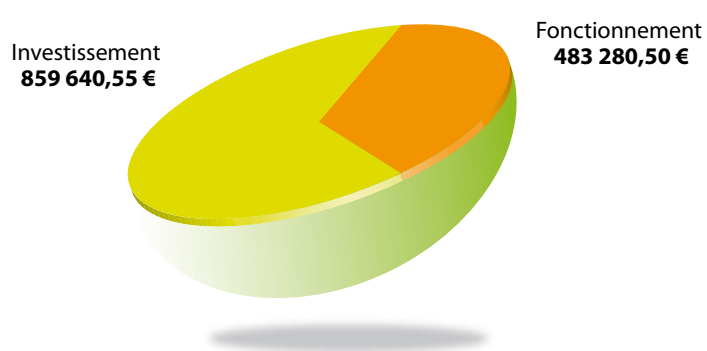
4

> Budget général

Recettes 2013



Dépenses 2013



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013

Produits des services	21 965,63 €
Impôts directs	295 317,88 €
Dotations subventions	186 870,13 €
Autres produits de gestion courante	33 707,96 €
Produits financiers	11,85 €
Produits exceptionnels	18 179,40 €
Opérations d'ordre entre section	20 619,97 €
Produits antérieurs	19 590,21 €
Excédent exercice précédent	162 905,26 €
TOTAL	759 168,29 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013

Charges à caractère général	139 824,65 €
Charges de personnel	189 794,39 €
Atténuations de produits	33 070,00 €
Autres charges de gestion courante	55 866,70 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	25 330,03 €
Charges exceptionnelles	595,36 €
Opération d'ordre entre sections	38 799,37 €
TOTAL	483 280,50 €

Nous vous présentons comme de coutume, les résultats budgétaires récapitulatifs de l'année précédente (2013). Le budget 2014, bien que non clos, s'annonce à peu près similaire.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2013	
Déficit exercice précédent	370 052,19 €
Remboursement d'emprunts (capital)	234 215,69 €
Remboursement caution logement communal	250,00 €
Subventions d'équipement versées	- €
opération d'ordre (bungalow + débrouissalleuse)	20 619,97 €
Détail par opérations	
Réserves foncières	5 000,00 €
Ecole	9 027,59 €
Révision PLU	7 487,72 €
Matériel	3 136,75 €
Bibliothèque - médiathèque	3 929,07 €
Chaudières logements de la cure	11 568,39 €
Mise en souterrain du réseau de télécommunication "au bourg"	33 573,36 €
Eclairage public "du bourg"	71 829,47 €
Eclairage public "modernisation des postes"	2 057,83 €
Espaces publics et chemins piétonniers	9 209,20 €
Mise en souterrain du réseau basse tension "au bourg"	30 800,00 €
Installation informatique	13 624,36 €
Signalisation des rues	29 371,96 €
Site internet	3 887,00 €
TOTAL	859 640,55 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2013	
Fonds de compensation T.V.A.	91 384,00 €
Affectation résultat exercice précédent	285 724,19 €
Caution logement communal	300,00 €
Emprunt	7 210,00 €
Opération d'ordre : bungalow + débrouissalleuse	38 799,37 €
Subventions d'investissement sur opérations	
Matériel (SDIS)	311,38 €
PLU	1 500,00 €
Bibliothèque (réserve parlementaire)	7 200,00 €
Ecole (réserve parlementaire + DETR + CAF)	203 548,00 €
TOTAL	635 976,94 €

> Commission affaires scolaires et Centre de loisirs

> Tout le monde contribue à la réussite des TAP.

Le changement majeur de cette rentrée fut la modification du rythme scolaire avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et de l'école le mercredi matin. Ces périodes ont été positionnées de 13h30 à 14h20 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les TAP sont coordonnés par Anna Goy, recrutée fin de l'été pour gérer les intervenants, les équipes d'animation et planifier ces activités sur les communes de Marboz, Beaupont, Domsure et Bény. Elle est présente à Bény tous les jeudis.

Lors de la première période, les enfants ont pu s'initier au tennis de table, au « land-art » (réalisations avec des matériaux naturels), au théâtre, au dessin, à la fabrication de jeux extérieurs.



Lors de la deuxième période, leur sont proposés la zumba, la musique, les créations de Noël, des jeux du patrimoine, jeux de mimes et de perles écologiques.



Tout le monde est d'accord pour dire qu'il serait prématuré de faire un bilan précis à l'heure actuelle. Ce mode d'application nécessitera peut-être des ajustements et des réglages. La commission fera le point avec les représentants de parents en début d'année 2015. En attendant, au vu de la fréquentation et de l'ambiance aux séances, tout le monde contribue à la réussite de ces TAP dans notre village. Nous félicitons tous les acteurs de cette nouvelle organisation : personnel communal, coordinatrice, enseignantes ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé d'arrache-pied en amont pour que ces activités soient applicables dans de bonnes conditions et soient gratuites pour les parents.

La poursuite de la gratuité des TAP est une inquiétude légitime pour les familles. Elle est en bonne voie car les aides de l'Etat seront reconduites pour les communes comme Bény, qui ont rédigé un Projet Educatif Territorial (PEDT).

Le centre de loisirs

Le mercredi, la municipalité a ouvert le centre de loisirs le matin et mis en place le service de cantine. Toutes les familles ont été consultées via un questionnaire, avant que ces décisions ne soient prises. Elles répondaient à un réel besoin pour les parents concernés. L'effectif des enfants présents à la cantine le mercredi midi est en régression, nous espérons que cette tendance s'inversera.

Les effectifs du centre de loisirs sont pour certains créneaux horaires très importants. Des ajustements récents (rajout de Mallory de 16h à 17h) ont eu lieu pour venir soutenir Valérie et Melissa afin de respecter la législation des taux d'encadrement et de leur permettre de travailler normalement.

Le maintien de tous ces services de qualité sera un des enjeux prioritaires de la commission pour 2015 et les années à venir.

> Commission loisirs & culture

> Les associations font la richesse de notre village

Quelques jours après la constitution des commissions a eu lieu la traditionnelle réunion des associations avec la municipalité.



Nous remercions tous les bénévoles pour leur participation à cette soirée, où fut mis en forme le calendrier des fêtes 2015. Elle s'est terminée par un casse-croûte convivial qui a réuni les représentants des associations et le conseil municipal.

La qualité de notre bulletin municipal ne serait assurée sans tous les articles et photos fournies qui relatent la vie et événements au sein de toutes nos associations.

L'ambiance compliquée qui a régné au sein de notre village les mois passés s'est vivement ressentie au sein des manifestations. La commission doit être un véritable fil conducteur entre la municipalité et toutes les associations. Ses membres se sont répartis courant décembre au sein de chaque association pour que ces dernières aient un interlocuteur privilégié avec la mairie. La convivialité, la joie et le plaisir de se retrouver doivent être les maîtres mots des manifestations du village. Lors des derniers événements festifs, il semble que cette atmosphère se retrouve. Le tissu associatif de Bény est riche et varié.

La commission est vouée à entretenir et faire perdurer cela !

> Médiathèque

Venez découvrir notre ensemble culturel de la médiathèque



La médiathèque est composée d'une équipe de bénévoles. Vous pouvez les rencontrer durant les permanences du mardi et samedi. Certaines content de belles histoires aux enfants de l'école de Bény (Maternelles et CP). Durant leur temps scolaire, tous les élèves de l'école viennent à la médiathèque, deux fois par mois, accompagnés de leur institutrice pour emprunter des livres. L'équipe est également composée de bénévoles qui participent au choix et à l'achat des livres, puis les couvrent pour assurer leur protection.

Nous vous invitons à venir découvrir la médiathèque, si ce n'est déjà fait, avec ses livres, ses DVD, ses abonnements (tourisme, jardinage, jeunesse...), ses deux liseuses (livres électroniques) ainsi que l'espace informatique mis à votre disposition.

Si vous désirez un livre ou un DVD non catalogué, n'hésitez pas, nous pouvons vous le réserver sur le site de la Direction de la Lecture Publique. L'ouvrage sera ensuite transmis à la médiathèque grâce aux navettes mensuelles.

Les livres de la Bibliothèque Départementale du Prêt sont renouvelés deux fois par an, et les DVD trois fois par an.

La médiathèque est située dans l'ancienne école (accès par la cour).



Horaires d'ouverture : les mardis de 16 h à 17 h 30 (hors vacances scolaires) et samedis de 10 h à 12 h

> Commission voirie & sécurité routière

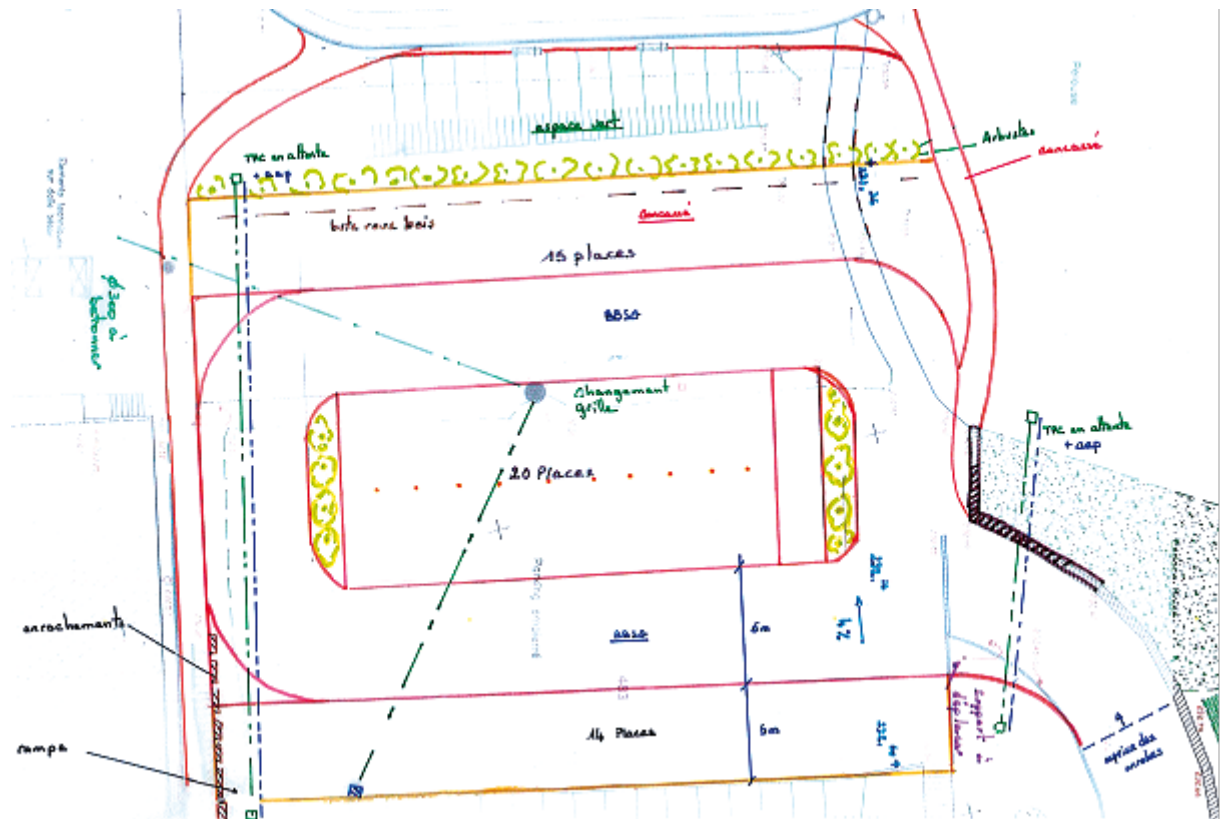


Schéma de l'aménagement du parking Garavand

Extension du parking Garavand

La pré-étude et l'obtention d'une subvention (30 % à hauteur de 16 500€ maximum) ayant été réalisées par le mandat précédent, il restait à concrétiser ce projet. Après la signature d'une convention avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain (ADIA) en juin, le travail débutait rapidement pour étudier les possibilités d'aménagement. Notre objectif est de doubler le nombre de places afin de sécuriser les usagers au quotidien et lors des diverses manifestations. De plus la circulation sera facilitée pour les cars scolaire, ils n'auront plus à reculer pour faire demi-tour conformément à la réglementation. Les travaux se termineront lorsque l'enrobé pourra être réalisé au printemps.

Projet de rénovation de la traversée du village

De nombreux travaux ont été effectués ces dernières années au cœur du village (réseaux d'assainissement collectif, enfouissement des réseaux aériens,...). Afin de commencer la réflexion sur la rénovation de la traversée du village, une inspection du réseau d'eau pluviale s'avérait nécessaire. La technique consiste à réaliser un curage complet de ce dernier, afin d'inspecter l'état des canalisations avec une caméra robotisée.

Ce diagnostic a été effectué les 7 et 8 août par les entreprises Gauthier et Visiotub.

Verdict : environ 9 tonnes de gravats et déchets divers extraits (sable, boue, boule de pétanque, cd,...). L'inspection caméra a révélé un réseau vieillissant avec de nombreux travaux à prévoir dont un renouvellement partiel.

Cet état des lieux a permis à la commission voirie, accompagnée de l'ADIA, de travailler sur les objectifs, la vision et le phasage des travaux. Ces derniers s'effectueront sur plusieurs années par tranches.



> Commission bâtiments



La commission bâtiments a souhaité dès le début du mandat faire un tour d'horizon de l'état de chaque bâtiment communal.

Une quinzaine de bâtiments sont concernés : église, nouvelle et ancienne écoles, centre de loisirs, mairie, salle des fêtes, cantine, salles de réunion, stade, ancienne cure, locaux techniques et associatifs, local pompiers, logements locatifs, etc.

Un travail coopératif s'est établi entre les employés communaux et les membres de la commission pour répondre aux multiples demandes de travaux d'entretien et de réparation. Une priorisation des travaux est effectuée et se poursuivra en 2015. L'objectif est d'une part de répondre au plus vite aux urgences et d'autre part de maîtriser les coûts de fonctionnement.

La commission sera également force de proposition dans l'utilisation des bâtiments communaux. Elle reste bien entendu à l'écoute des utilisateurs quant aux éventuelles améliorations à apporter.

9



La cure, vue latérale



Ancienne école

> Centre Communal d'Action Sociale

10



Malgré les différents évènements électoraux survenus en 2014 les nouveaux membres du CCAS ont programmé une date pour le traditionnel repas des Aînés.

Cette date un peu plus tardive que les années précédentes, n'a en rien altéré cette journée de convivialité et d'échange. Les membres du CCAS ont rendu visite aux personnes de plus de 75 ans absentes au repas, afin de leur remettre le traditionnel panier garni.

Le CCAS c'est aussi la solidarité ; un don a été affecté à la Croix Rouge.

Une réflexion est en cours

Tout en maintenant les actions déjà en place, le CCAS souhaite diversifier son implication en direction d'autres populations, une réflexion est en cours mais quelques pistes se profilent comme la prévention des jeunes vis-à-vis de l'alcool, la drogue etc...

Les membres du CCAS :

Michèle Buard, Michèle Danancier, Nelly Prost, Katleen Vuillod, Jocelyne Gailleton, Françoise Castel, Bruno Gaillard et Jean-François Poupon.



> École de musique du canton de Coligny

> L'école de musique intercommunale forme des élèves de tout âge : enfants (à partir de 7 ans) et adultes (sans limite d'âge).

11



L'Orchestre Junior lors de l'audition de février 2014 (les répétitions de cet ensemble ont lieu trois fois par an, sur une journée pendant les vacances scolaires).

Cours enseignés

- **Solfège** (cours collectifs)
- **Instruments** (cours individuels)
- **Formation orchestrale** (pour les plus jeunes après quelques années d'apprentissage instrumental) au sein de l'orchestre junior. La participation à cet ensemble complète leur formation et leur permet ensuite d'intégrer les rangs de l'une des deux harmonies du canton.

Equipe enseignante qualifiée : **10 professeurs.**

Instruments enseignés : **clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, tuba, euphonium, saxophone, trompette, trombone et batterie/ percussions.**



La prochaine audition aura lieu le samedi 31 janvier 2015 à 20 h à Marboz.



Petit retour sur l'année musicale 2013/2014

L'audition des élèves a eu lieu le 15 février 2014 à Bény. Les progrès des élèves sont remarquables d'année en année. Le pot amical en fin de soirée était bien mérité !

- **Intervention dans les écoles** : Laurent Paquelier et les «Papys» sont allés présenter aux écoliers de l'école primaire de Bény différents instruments à vent et des percussions. Une belle expérience dans une bonne ambiance, grâce aux enfants très attentifs qui ont bien joué le jeu.
- Nos remerciements à la directrice et aux enseignants pour leur accueil, aux élèves et musiciens pour leur participation et à François Puthet pour sa collaboration.
- Juin 2014 : Examens de notre école et Examens départementaux de la Fédération Musicale de l'Ain (fin des 1^{er} et 2^{ème} cycles) : bilan satisfaisant.
- Puis, la remise des diplômes et le traditionnel verre de l'amitié avec les familles ont clôturé l'année musicale dans une ambiance festive.

> Paroisse de Bény

12



Visite pastorale de notre évêque Pascal Roland

L'évènement marquant de cette année 2014 restera la venue de Monseigneur Pascal Roland et du vicaire général. La visite pastorale de notre évêque durant huit jours manifeste sa responsabilité et sa sollicitude pour les habitants de nos villages. Cette visite, riche d'humanité, a permis de découvrir une communauté vivante, dont les membres se complètent. Une communauté riche de foi, mais fragile par le nombre et par l'âge.

Depuis 2013, deux groupements paroissiaux se sont unifiés pour n'en faire qu'un seul : « Marboz Saint-Etienne-du-Bois » qui compte désormais six clochers : Bény, Courmangoux, Marboz, Pirajoux, Saint-Etienne-du-Bois et Verjon.

Bienvenue dans votre nouveau groupement paroissial.

Petit guide pratique

Le baptême des enfants de 0 à 3 ans se prépare à la cure 2 mois avant la date envisagée de la célébration (au-delà de 3 ans voir les conditions avec le prêtre).

Le catéchisme est ouvert à tous les enfants, baptisés ou

non à partir de 7 ans. C'est un cheminement de découverte de l'amour de Dieu et du prochain ; amour qui embrase le cœur de l'enfant, amour dans lequel l'enfant grandira en vivant les valeurs chrétiennes, à l'image de Jésus. Pour l'inscrire, assistez à la réunion de rentrée organisée en septembre par le Curé et les catéchistes, ou rendez-vous à la cure aux jours de permanence.

Vive les mariés ! Vous voulez vous marier à l'église ? C'est très bien ! Il vous faut contacter Monsieur le Curé un an avant pour retenir déjà la date de la célébration.

Pour les funérailles, une équipe communale travaille avec le Curé afin de vous aider à préparer la cérémonie de départ de votre défunt. Contactez le Curé par l'intermédiaire des pompes-funèbres.

Permanences du Curé (sous réserve des imprévus pastoraux)

Marboz : mercredi 10h30 à 12h et samedi (1^{er} et 3^e du mois) de 10h30 à 12h

St Etienne-du-Bois : jeudi 15h à 16h30 et samedi (2^e et 4^e du mois) de 10h45 à 12h15.

Contact

Père Roger Futi : rfutiao2000@yahoo.fr

Tél. fixe : 04 74 51 00 45

Mobile : 06 78 19 47 22



> Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Sapeur-pompier, une fonction en constante évolution

En 2014 nous avons terminé l'aménagement de notre nouveau vestiaire (Ancienne bibliothèque). Il est complètement indépendant de la remise des véhicules. Ceci améliore considérablement les conditions de stockage de notre matériel et surtout l'hygiène de nos tenues d'intervention qui sont à la fois fragiles et onéreuses.

Nous avons cette année, beaucoup travaillé sur les nouvelles techniques que nous impose le progrès. En effet, les nouvelles constructions très économes en énergie ainsi que les véhicules à énergie alternative (hybride ou électrique) nous demandent d'adapter nos techniques d'approche et notre matériel.

Michel Martinez et Renaud Romanet ont terminé leur formation initiale.

Ils sont désormais pleinement opérationnels. Merci et Bravo à eux.

En 2015, pour la première fois depuis plus de 30 ans, nous aurons le plaisir d'accueillir dans le canton le congrès départemental des Sapeurs Pompiers. Il se tiendra à Marboz le 3 octobre 2015.

Nous allons ainsi que l'ensemble des Sapeurs Pompiers du canton travailler à l'organisation de cette journée, ouverte à tous, pour vous présenter au mieux notre fonction, nos missions et pourquoi ne pas susciter quelques vocations.

À SAVOIR

Nous rappelons à la population que les détecteurs de fumée seront obligatoires dans les logements individuels dès le 9 mars 2015. Les incendies occasionnent chaque année en France près de 10 000 victimes dont près de 800 décès.

Merci de faire le nécessaire pour vos maisons.



**Congrès départemental
des sapeurs-pompiers à
Marboz le 3 octobre 2015**

> Une rentrée pleine de projets à l'école

> Les différents projets de cette année s'articulent autour de deux grands objectifs.

14



www.ecole.marelle.org/beny/

C'est avec beaucoup d'envie que les maitresses (Mmes Chavanne et Talon pour la classe de CM1-CM2, Mmes Boivin et Paya pour celle de CE1-CE2, Mmes Pion et Brunet pour celle de GS-CP et Mme Bouton en PS et MS) ont accueilli les 85 élèves de l'école le mardi 2 septembre 2014.

Tout d'abord favoriser l'autonomie de l'enfant et le responsabiliser en apprenant les règles du comportement en société. Pour cela, les élèves de CM passeront l'attestation de première éducation à la route, alors que les CE passeront le permis piéton.

La classe de PS-MS mènera une correspondance et rencontrera des élèves du Prélion (institut médico-éducatif accueillant des enfants porteurs de handicaps).

Gestes de premiers secours

Toutes les classes mettront en place un cycle visant à l'apprentissage des gestes de premiers secours (APS) qui devrait se terminer par la visite du centre de secours de Bourg-en-Bresse.

Classe éco-citoyenne

Enfin, les élèves de la classe de CM se sont rendus du 22 au 26 septembre en classe éco-citoyenne à Saussetles-pins. Ils ont ainsi pu prendre conscience de la fragilité de l'écosystème dans une zone littorale. Au pro-



gramme, pêche aux crabes, balade dans la garrigue, fabrication d'un herbier et bien entendu retour à Bény, avec des souvenirs pleins la tête.

En cette année de commémoration, le deuxième objectif est de promouvoir la citoyenneté en connaissant l'histoire récente de son pays et de sa région.

Un travail de mémoire

Un travail autour de l'histoire du 20^e siècle sera réalisé dans les classes de CM et CE, débouchant sur une participation aux défilés du 11 novembre et du 8 mai.

Courant juin, les élèves se rendront au musée de la Résistance et de la Déportation de Nantua.

Pour les plus petits (GS-CP et PS-MS), ce thème sera plutôt abordé sous l'angle des modes de vie au 20^e siècle et amènera à la visite du musée du Revermont à Cuisiat.

A ces deux axes principaux s'ajoutent comme toujours la participation à l'Usep avec un cycle escalade au printemps, une fréquentation de la bibliothèque municipale, une pratique régulière du chant choral, etc.

Mais pour avoir des nouvelles plus fréquentes des différentes activités pratiquées à l'école, rendez-vous sur le blog, alimenté et mis en ligne par les enfants eux-mêmes :

www.ecole.marelle.org/beny/

Un grand merci à tous ceux qui nous aident à mener ces actions : le sou des écoles, la municipalité, les employés communaux ainsi que les parents qui s'investissent dans l'encadrement des activités.

> Le centre de loisirs « *les Petits Bényeurs* » n'en finit plus de grandir !

15



> **Mélissa et Valérie ont eu le plaisir d'accueillir une nouvelle collègue animatrice, Mallory Pillon, pour encadrer des enfants sans cesse plus nombreux depuis la rentrée 2014-2015.**

En effet, les activités proposées, à la fois ludiques, artistiques et sportives, semblent très appréciées par de plus en plus de familles. Malgré cette hausse d'effectif, les petits Bényeurs bénéficient toujours d'un libre choix d'ateliers dans des locaux adaptés et continuent d'utiliser du matériel de qualité assez souvent renouvelé. Nos aînés n'ayant pu assister au repas

offert par le CCAS, ont reçu, cette année encore, de splendides sacs décorés par les enfants de 3 à 11 ans. Chaque sac était garni d'un tableau réalisé avec des photographies de feuilles d'arbres représentant des animaux.

En remerciement de tout ce travail, le CCAS a offert un goûter (très apprécié) aux enfants le 12 décembre 2014.



> Projets Dorthan et Haissor*, du concret en perspective

> À la suite de l'élaboration du projet de territoire de notre commune (Plan Local d'Urbanisme «P.L.U»), une des orientations prioritaires souhaitées par vos élus est de développer une politique d'urbanisme au service de la cohésion sociale et d'un habitat plus durable.



A ce titre, la construction de l'un des premiers programmes de logements sociaux à très basse consommation énergétique en Rhône-Alpes est en train de voir le jour sur notre commune. Elle est réalisée par le bailleur social « Ain Habitat » dans le quartier Dorthan.

Nous appréhendons de manière plus concrète la structure des quatre bâtiments.

Parmi eux, un bâtiment dédié à nos aînés autonomes ou en perte d'autonomie répond à l'appel à expérimentation lancé par le Conseil Général de l'Ain : le projet HAISSOR (Habitat Intermédiaire Service Solidaire Regroupé).

Il sera composé de cinq logements de plain-pied (quatre T2 et un T1) attenants à une salle commune et un

patio qui permettront des activités collectives variées : visites, repas, jeux, animations, vidéos, etc.

Pour garantir une dynamique de groupe, l'association ADAPA de l'Ain veillera à ce qu'un temps convivial et fédérateur soit organisé chaque semaine.

Douze autres logements (dix T3 et deux T4) seront répartis dans les trois autres bâtiments. Leur but sera de promouvoir la mixité sociale et intergénérationnelle. Ces logements locatifs favoriseront le mouvement des familles et permettront le maintien de la 4^e classe.

La réalisation des espaces publics qualitatifs sécurisés et arborés favorisant la cohésion sociale sera également un objectif à mettre en œuvre pour les années à venir.



*Haissor (Habitat Intermédiaire Service Solidaire Regroupé)

Les premiers occupants sont attendus courant juillet ou septembre 2015.

Vous avez dit logement passif ?

Maison passive et qualité d'isolation. Les logements sont considérés comme des maisons passives. Cela signifie que grâce à leur qualité d'isolation très élevée (fenêtres, parois, étanchéité), de faibles apports de chauffage seront nécessaires pour assurer une température intérieure suffisamment élevée.

Production de chauffage individuel

A l'intérieur de chaque logement, une pompe à chaleur assure la production d'eau chaude sanitaire et chauffe l'air de la ventilation double flux pour assurer le chauffage des appartements. Etant donné qu'un bâtiment très isolé conserve sa chaleur, l'apport de ce rafraîchissement sans consommation supplémentaire sera un vrai gain de confort pour compenser les apports de chaleur dus à l'utilisation d'appareils électriques et à l'occupation humaine.

La domotique dans le bâtiment « HAISSOR »

Les logements et la salle commune du bâtiment « HAISSOR » sont équipés d'un système de domotique permettant les fonctionnalités suivantes : gestion de l'éclairage via bouton poussoir domotique, gestion des volets roulants, gestion du chauffage, gestion de scénarios prédéfinis.

Le saviez-vous ?

65 % de la population a accès au logement social.

Coût de l'opération « Haisor » : 620 000 €

- Prêt Caisse des dépôts et consignations : 370 000 €
- Ain Habitat : 102 000 €
- Conseil général de l'Ain : 96 000 € (dont subvention « projet passif »)
- État : 52 000 € (dont subvention « projet passif »)



Porteurs du projet

- Commune de Bény
- Ain Habitat
- ADAPA

> Domaine de Dorthan en détail

Pour faire face aux besoins croissants sur la commune de logements à loyer modéré, mais aussi pour répondre aux attentes de personnes âgées en perte d'autonomie désirant bénéficier d'un logement adapté, la mairie de Bény, dans le cadre de la révision de son PLU, s'est engagée dans un projet immobilier « Haisor ». Après réflexion menée avec l'urbaniste Ange Sartori, la commune s'est orientée vers un projet d'habitat durable, au centre du village, permettant la cohésion et la mixité sociales et favorisant les relations intergénérationnelles. La commune a mis à la disposition du bailleur social Ain Habitat des terrains pour que celui-ci réalise cette opération immobilière exemplaire, à la fois pour la performance énergétique des logements, mais aussi pour l'accompagnement et l'intégration des personnes âgées.

Caractéristiques du projet immobilier

- > Superficie : 1 107 m² habitables (1 T1, 4 T2, 10 T3, 2 T4 et 1 salle commune)
- > 17 logements passifs répartis dans 4 petits bâtiments collectifs (3 R+1 et un rez-de-chaussée)
- > Sur les 17 logements, 5 logements « Haisor » seront regroupés au sein d'un même bâtiment de plain-pied. Ils seront réservés aux personnes âgées, autonomes ou en perte d'autonomie, ayant la capacité de prendre part à la vie du lieu et du groupe.
- > Pour les résidents des logements « Haisor » : une salle commune de 55 m² sera à leur disposition pour les visites, les repas, les animations... Des animations et des prestations collectives, en lien avec l'ADAPA, seront mises en œuvre.
- > Un éco-quartier rural : cette opération immobilière a également été retenue dans le cadre de l'appel à projets du Conseil général « logement social exemplaire en matière environnementale ». Les logements répondront aux

exigences du label Effnergie+ (consommation d'énergie inférieure de 20% au niveau « Bâtiment basse consommation »). Un soin particulier a été apporté par l'architecte du projet, Thierry Roche, pour respecter l'environnement et faire écho à l'architecture traditionnelle locale tout en apportant une touche de modernité. Le projet a été conçu comme une extension du cœur de village. Il se situera à proximité immédiate de tous les services de la commune (école, bibliothèque, mairie, centre de loisirs...). Par ailleurs, une réflexion a été menée sur les modes de déplacement et les espaces publics au sein de cet éco-quartier rural pour privilégier les modes doux et proposer aux habitants des espaces de convivialité.

Des logements adaptés pour accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie

L'objectif du projet « Haisor » est de proposer aux seniors un logement individuel, dans un environnement sécurisant, favorisant le maintien ou l'amélioration de l'autonomie et permettant d'éviter ou de retarder l'entrée en EPHAD. Ce programme immobilier répond aux besoins des seniors : compenser la perte d'autonomie en sécurisant le logement, rompre avec l'isolement en proposant un service d'aide à domicile. Sur les 17 logements que comptera l'éco-quartier, 5 de plain-pied seront réservés à des personnes âgées. Une salle commune de 55 m² sera à leur disposition pour les visites, les repas, les animations... Chaque logement possèdera une entrée individuelle sécurisée avec une accessibilité optimale et un équipement domotique (ouverture électrique de la porte principale, volets roulants, visiophone...). La commune de Bény et le bailleur social Ain Habitat ont choisi de travailler en partenariat avec l'association d'aide à domicile ADAPA.

La commune autrefois

18



Arrivée du monocycle à Bény



Eglise vue depuis Maniller



Entrée Nord du village



Café restaurant Moissonnier



Café restaurant Maxime



La fromagerie



Restaurant Fèvre



Eglise



Vue avion entrée sud



Pont de Marmont



Moulin de Marmont



Concours de labourage



Les associations de la commune

ASSOCIATIONS	CONTACT		TÉLÉPHONE
● A CORPS DONS	Présidente	Maryse LAISSARD	04 74 51 00 70
● AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES BENY-MARBOZ	Présidente	Véronique PIROUX	06 29 80 25 24 09 72 41 39 68
● AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Président	Gilbert ROBIN	04 74 51 02 10
● AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Président	Arnaud GENEVOIS	04 74 51 07 69 06 16 12 52 23
● MEDIATHEQUE MUNICIPALE	Responsable	Sandrine LUZY	04 74 52 75 30 06 98 59 37 30
● CLUB DES RETRAITES	Présidente	Andrée PONCET	04 74 30 54 02
● CHANTONS SOUS LA PLUIE	Président	Hervé BUFFET	06 26 29 14 19
● COMITE DES FETES	Co-Présidents	Fabrice Guillot Emmanuel BONNET	07 70 01 18 67 04 74 51 09 17
	Informatique	Yvette CEZETTE	04 74 51 01 39
● COMITE DU FLEURISSEMENT	Président	Bruno BUIRON	04 74 42 05 69
● COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS	Chef de corps	Sylvain CHARASSE	04 74 51 07 01
● FASILA'GYM	Présidente	Isabelle OVIGUE	04 74 51 56 17
● FNACA ANCIENS AFN	Président	Gabriel CHAUSSAT	04 74 51 02 34
● GROUPEMENT PAROISSIAL MARBOZ-St ETIENNE DU BOIS	Correspondant	Bruno BUIRON	04 74 42 05 69
● LES AMIS DU RUGBY	Président	Fabien MIRMAND	06 75 38 71 99
● RETRAITE SPORTIVE	Présidente	Renée NALLET	04 74 51 02 50
● RUGBY CLUB BENY	Président	Bruno RABOURDIN	04 74 45 34 07
● SOCIETE DE CHASSE - ACCA	Président	Régis BUARD	04 74 51 01 22
● SOCIETE DE PECHE - AAPPMA	Président	Gérard BABAD	04 74 42 03 70
● SOU DES ECOLES	Président	Régis MELLET	07 86 88 08 89
● AU LONG COURT	Président	David PILLON Stéphanie CLERC MASSON	06 31 16 54 59

> Amicale Donneurs de sang

Cette année, 276 donneurs

Les espaces d'accueil pour les enfants seront toujours assurés par les bénévoles de l'amicale. Cette initiative permet aux parents de donner leur sang en toute sérénité. Cette année comptabilise 276 donneurs (dont 11 nouveaux) contre 285 donneurs en 2013. Votre mobilisation doit se maintenir pour pallier aux besoins quotidiens en produits sanguins soit 1000 par jour pour la Région-Rhône Alpes.

La fête des gaufres



Le temps ensoleillé a encouragé les gourmands à venir déguster crêpes et gaufres au sarrasin cuites au feu de bois. Grands et petits ont su apprécier ce que les bénévoles ont confectionné. Cette année encore, l'amicale des Donneurs de Sang vous attend les 21 et 22 mars 2015 au stade communal de Bény. Après la belle réussite de 2014, nous espérons vous voir nombreux en famille ou entre amis. Nous vous rappelons que les bénéfices des 2 jours sont dédiés à la promotion du Don de Sang Bénévole.

Concours de pétanque départemental

L'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Marboz-Bény a eu la charge d'organiser le concours de pétanque inter amicales de l'Union Départementale de l'Ain le 6 septembre dernier. C'est sous un soleil radieux que 105 doublettes se sont affrontées. Dès le début de la journée, le ton était donné : amitié et convivialité. Les participants venus des 4 coins du département ont pu apprécier l'accueil des bénévoles de l'amicale. La journée s'est clôturée par

un repas. Ce sont alors 250 convives qui se sont retrouvés autour d'un délicieux buffet. Chaque doublette a été primée grâce au long travail de prospection des membres. La doublette gagnante s'est vue remettre 2 poulardes de Bresse emmaillotées comme la tradition bressane l'exige. Cet événement a été une belle réussite. Les bénéfices de cette journée seront réservés à la promotion pour le Don de Sang Bénévole.

Assemblée Générale

C'est un auditoire d'une cinquantaine de personnes qui est venu écouter les différents rapports faisant le bilan de l'année écoulée et exposant les objectifs de l'association. L'amicale est toujours très active et le démontre à travers ses multiples participations au sein des différentes manifestations des 2 communes. Le but est de toucher différentes populations, différentes catégories sociales, sportives ou générationnelles. Ce travail de terrain est essentiel pour recruter et fidéliser les Donneurs de Sang Bénévoles. Le nombre de dons se maintient mais les résultats peuvent être améliorés ; les efforts fournis pour la promotion du Don de Sang doivent se poursuivre.

Michèle Drot, Présidente de France ADOT 01 était présente pour expliquer les dons d'organes et de tissus humains. L'exposé délivrait le message très simple : donner son avis c'est sauver des vies ! Comme pour le Don de Sang, dire oui est une démarche volontaire et altruiste.

A l'issue de l'Assemblée Générale, des diplômes de reconnaissance ont été remis pour un nombre de dons allant de 25 à 100.



→ Les dates à retenir pour les prochains prélèvements

A Marboz :

- vendredi 13 février 2015 de 16h à 19h
- vendredi 17 juillet 2015 de 16h à 19h
- vendredi 25 septembre 2015 de 16h à 19h
- vendredi 18 décembre 2015 de 16h à 19h

A Bény :

- vendredi 15 mai 2015 de 16h à 19h.

Depuis 2013, l'amicale a de nouveau 2 points de collecte sur ses 2 communes respectives. La collecte du mois de mai n'est pas exceptionnelle. Elle fait bien partie du calendrier des 5 prélèvements de l'amicale. Les donateurs fidèles peuvent donner tout en respectant le délai des 8 semaines entre 2 dons.

Notez bien ces rendez-vous !

> À Corps Dons

En 2004, le maire de Bény, Gilbert Laissard, décède. Grâce à l'énergie, la solidarité, et la générosité témoignées au cours de sa maladie par sa famille, ses amis, ses voisins et les associations de Bény, A Corps Dons naît en 2005.

Les objectifs de l'association sont :

- continuer à informer sur les modalités et les différents types de dons,
- accompagner les donateurs et les receveurs, les malades et leur entourage,
- créer du lien entre les différentes associations en proximité et servir de relais entre toutes les actions en faveur du don.

Pendant 6 ans, les membres de l'association ont organisé deux manifestations annuelles : un tournoi de beach rugby suivi d'un repas, et un forum d'échange et d'information sur les différents types de dons.

Ces temps forts, toujours placés sous le signe de la convivialité, ont fait naître de belles rencontres et d'intenses émotions. A Corps Dons a noué des liens étroits avec d'autres associations et contribué à la recherche médicale, à l'amélioration du confort des patients, à l'accompagnement des malades et de leurs familles.

Depuis 2006, A Corps Dons a versé : 14 200 € à l'Arche, 3 500 € à l'ASSP, 400 € à Leucémie Espoir, 1 000 € à Vaincre la Mucoviscidose, 1 200 € à Wegener et autres vascularites, 300 € au Dancefloor du Bonheur, soit un total de 20 600 €.

Suite au déménagement de la présidente Maryse Laissard, le conseil d'administration a proposé la dissolution de l'association lors de l'assemblée générale de février 2014.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les habitants, les associations et l'équipe municipale de Bény qui nous ont soutenus.

Nous sommes fiers des graines semées sur le chemin et des fruits récoltés et espérons que vous restiez tous des acteurs en faveur du don sous toutes ses formes.



> Chantons Sous la Pluie

> Faites le pas ! venez danser avec l'Association Chantons Sous la Pluie



L'atelier de danse de Keiko et Hervé Buffet organise des cours de danse en couple le lundi de 19h30 à 20h30 à la salle Garavand.

Il est préférable de venir en couple, mais aussi individuellement, comme le font déjà un certain nombre de dames.

Vous pouvez les contacter aux numéros de téléphone suivants :



Contact

06 67 92 62 15 (Hervé)

06 26 29 14 19 (Keiko)

> Amicale des sapeurs-pompiers



> L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bény a commencé l'année 2014 par son traditionnel banquet de la Saint Vincent qui s'est déroulé le dimanche 19 janvier avec un délicieux repas préparé par Cédric Charasse.

► **Banquet 2015 le samedi 24 janvier.**

> Le dimanche 25 mai a permis à deux pompiers de donner un coup de main au Comité des Fêtes à l'occasion de la vogue annuelle. Nous ne manquerons pas de soutenir et donner un peu de notre temps lors de la prochaine édition.

Fête du Poulet de Bresse

Le dimanche 6 juillet a eu lieu la 36^e Fête du Poulet de Bresse, avec un joli succès, malgré les orages et un fort coup de vent en fin d'après-midi. Avec près de 800 repas servis, nous totalisons 43 000 repas depuis la création en 1979. Elle a permis de découvrir ou redécouvrir le groupe folklorique Les Ebaudis Bressans de St-Etienne du Bois. Grâce à un petit sondage réalisé aux entrées, nous nous sommes aperçus que, pour beaucoup, Bény était un lieu incontournable, devenu habituel, parfois depuis de nombreuses années, pour venir savourer un repas de qualité. Mais la volaille de Bresse a sa renommée bien au-delà de son terroir et même du département, nous avons accueillis des convives des départements du Jura, de la Saône et Loire, du Rhône, de l'Isère, ... et même de l'Aveyron. Monsieur Georges Laurent, très impliqué dans la vie de la commune, a fait découvrir Bény et la Fête du Poulet à Monsieur Jacques Godfrain, ancien ministre, maire de Millau de 1995 à 2008 qui a accompagné le projet du célèbre viaduc, et à Monsieur Bernard Lobietti, secrétaire général de l'association départementale des Anciens Maires de l'Ain. Merci à Georges Laurent pour cette belle initiative. C'est avec un grand plaisir que les pompiers perpétuent cette fête qui, par son succès, montre l'engouement pour l'authentique et l'attachement aux bons produits du terroir. Remerciements à tous nos « anciens » bénévoles qui nous aident, pour certains, depuis de longues années, re-

merciements aux nouveaux bénévoles qui nous ont rejoint cette année. Remerciements pour leur support logistique aux entreprises Seve, La Fleche Bressane, Techni-Service, Duvert électricité, Groupama Rhône Alpes et son agence locale de Marboz, les Ets Gavand-Prudent

► **Rendez-vous pour la Fête du Poulet 2015 le dimanche 5 juillet.**

> Le samedi 4 octobre a été l'occasion de remercier tous les bénévoles de la Fête du Poulet autour d'un apéritif amplement mérité.

Lors du dernier rendez-vous de l'année de l'amicale, la distribution des calendriers, les bénévoles et bénévoles savent nous accueillir chaleureusement.

Merci à eux pour leur générosité et leur reconnaissance envers notre CPI (Centre de Première Intervention).



> Le sou des écoles

Le Sou des écoles de Bény est une association loi 1901. Ses membres sont des parents d'élèves de l'école qui désirent s'investir collectivement dans des manifestations afin de financer des projets mis en place par l'équipe pédagogique de l'école maternelle et primaire du village.



Nous voudrions en premier lieu remercier Sandrine Rabourdin, notre présidente durant ces deux dernières années, pour le travail et le sérieux qu'elle a investis à son poste, et pour tous les bons moments que nous avons partagés.

Trois rendez-vous

Trois grands rendez-vous sont donnés chaque année aux Bénéens afin de récolter les fonds nécessaires aux projets. Le premier dans l'année scolaire est le traditionnel concours de belote et le quine loto des enfants qui réunit toutes les générations durant une journée à la mi-novembre. C'est l'occasion pour tous de jouer et de partager un repas en soirée.

En juin, rendez-vous est donné au stade pour les familles afin de déguster les côtelettes du sou des écoles. Nous avons décidé cette année d'innover en proposant aux enfants des

jeux en extérieur à partir de 16h. Les premiers résultats nous encouragent à développer de nouvelles idées autour de cette manifestation qui a fait la réputation de notre association. Nous travaillons déjà à ce que nous vous proposerons en juin 2015 !

Enfin et pour la 7^e année consécutive le sou organisera le dernier dimanche d'août la Bazardouille, rendez-vous des chineurs qui investissent chaque année les rues de notre village.

Les réalisations 2014

Cette année grâce aux fonds récoltés, nous avons pu participer au financement :

- > Des voyages en car pour les rencontres USEP.
- > Du spectacle « l'arbre à chatouille » par la compagnie « Le plancher qui grince », dans le cadre du projet d'école sur la production d'écrits.
- > De l'initiation poney aux « Ecuries d'Octo » à Bény pour tous les enfants.
- > Au voyage scolaire à Sausset-les-Pins pour la classe des Cours Moyens.
- > Nous avons participé à notre façon au carnaval en proposant une buvette à l'issue du défilé.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien et les maîtresses pour leur collaboration.



Les dates à retenir

- > 13 juin 2015, soirée grillades et jeux
- > 30 août 2015, Bazardouille
- > 14 novembre 2015, concours de belote et quine loto enfant

> Fasila'gym

> Fasila'gym, 18 ans, du changement dans la continuité



25

1996-2014

Fasila'gym a soufflé ses 18 bougies en septembre 2014. Cette petite association de notre village continue son existence malgré la concurrence alentour. La qualité des cours dispensés, la bonne humeur et l'esprit sportif en sont les ingrédients principaux. Le bureau de Fasila'gym se réjouit cette année du nombre croissant des adhésions. Les habitants de Bény ont privilégié leur commune, dont quelques messieurs, pour participer aux cours de remise en forme. Nina, Keiko et Hervé, nos charismatiques animateurs, participent pour beaucoup à cette émulation collective.

Journée détente

Comme chaque année, Fasila'gym termine la saison par un pique-nique au Mont-Myon. Nous effectuons une boucle jusqu'au sommet, et profitons d'une pause pour admirer la plaine de l'Ain. Nous partageons ensuite le pique-nique avant de redescendre au crépuscule.

Nouvelle présidente

L'assemblée générale 2014 a élu un nouveau bureau. Marie-Thérèse Bavoux, après de nombreuses années au service du club, a transmis la présidence à Isabelle Ovigie. Nos ressources se composent de nos cotisations individuelles, dont une partie (licence) est reversée à « Sport pour tous », et de la subvention municipale. Pour les compléter, nous

organisons tous les ans un concert au mois d'avril.

Le 5^e concert organisé par l'association aura lieu le 11 avril 2015 et nous espérons vous voir nombreux assister à ce moment musical.

Nos dépenses sont générées par la rémunération des animateurs.

Notre concert et nos licenciés sont les poumons de notre association !



À retenir

11 avril 2015, concert



Pique-nique au Mont-Myon

> Club des Retraités

> Rejoignez le club des retraités

26



À retenir

Loto : 18 mars 2015

Repas de Noël : 13 décembre 2015

Le club des retraités a commencé l'année 2014 par son assemblée générale, suivie de la dégustation de la galette des rois. Cette année quelques nouveaux adhérents nous ont rejoints.



En février les bugnes faites maison en ont régalé plus d'un ! Le quine loto du mois de mars a obtenu encore un vif succès.

Le repas de clôture, en mai, a permis de visiter le marché de Louhans et surtout de découvrir pour certains la fameuse « tête de veau ». La journée s'est terminée par une visite très intéressante de l'apothicairerie.

Durant la pause estivale, une cinquantaine de personnes se sont réunies pour un repas « poulet de Bresse à la broche » à la ferme de Tanvol, ce fut une journée très chaleureuse.

Pour la rentrée, c'est à la ferme des Brouilles à Malafretaz que 40 adhérents se sont retrouvés pour y apprécier les bréchets de poulet.

Le 1^{er} octobre à la salle du tilleul fut la rentrée officielle pour les joueurs de cartes, de scrabble et même de pétanque.

Quant aux petites mains, elles ont rejoint l'atelier de loisirs créatifs, animé par Yvette, pour de nouvelles œuvres.

A l'approche de Noël, le 14 décembre, un repas a été offert à tous les membres du club à la salle Garavand.

Notre club a le privilège d'organiser le « jour le plus court », journée consacrée aux films de court métrage. Cette année le 20 décembre, la deuxième guerre mondiale en était le thème.

Tout au long de l'année, nous participons aux diverses animations des clubs voisins et amis : concours de cartes, voyages culturels, soirée théâtre... Les rassemblements de la fédération de Génération en Mouvement de l'Ain ont eu lieu cette année à Chalamont et à Vonnas.

Le club est très dynamique, les activités proposées s'adaptent au goût de chacun, alors vous qui êtes nouvellement retraité(e), n'hésitez pas à nous rejoindre les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, d'octobre à mai à la salle du tilleul.



> Retraite sportive

> Ils auront bientôt fait le tour du monde... avec la Retraite sportive



Séjour 2014 à Bouvante le Haut dans le Vercors au nord de la Drôme. Au programme pluie, neige et éclaircies et malgré tout de très belles ballades.



Comme les années précédentes, les activités de marche, gymnastique et aquagym ont été reconduites.

Comme les années précédentes, les activités de marche, gymnastique et aquagym ont été reconduites.

Cet été, les animateurs ont proposé une nouvelle activité : les boules, mais la météo n'a pas favorisé cette initiative.

L'aquagym aura lieu à Montrevel de mars à septembre et les inscriptions débuteront en janvier 2015. La gymnastique du vendredi matin à 8 heures est animée par Emmanuelle B. et a repris dès le 31 octobre.

La marche est encadrée par trois animateurs René Burdeyron, Bruno Gaillard et Michel Gallion et deux accompagnateurs nouvellement formés : Pierre Donjon et Gérard Subtil. Ainsi les deux groupes du lundi et du mardi peuvent bénéficier de la présence et

de la compétence de deux personnes ayant suivi une formation tant pour la randonnée que pour le secourisme.

Cette saison 2013-2014, les randonneurs du lundi ont parcouru 190 km au cours de 25 randonnées et ceux du mardi 430 km en 35 sorties.

Sachant que la moyenne de fréquentation est de 18 personnes tant le lundi que le mardi, on peut s'amuser à calculer la distance parcourue par notre club de retraités très actifs s'ils avaient décidé de le faire en relais :

190×18 (pour ceux du lundi) + 430×18 (pour ceux du mardi), soit : 3 420 km + 7 740 km = 11 160 km (pour la saison 2013-2014)

Sachant que la terre a une circonférence de 40 075 km, en conservant ce rythme, en un peu plus de trois

saisons, nous aurons fait le tour du monde !...et plus vite si nous sommes plus nombreux...

Mais là n'est pas le but parce que le relais empêcherait tout contact avec les autres et c'est précisément l'attrait de la randonnée en groupe que de se retrouver pour échanger des impressions, des idées, des souvenirs, des réflexions et même parfois des astuces, des recettes ou plein d'autres choses encore...

Pour 2015 on a choisi la Drôme Provençale à Remuzat et cette fois c'est sûr le temps sera beau !

Si vous avez la chance d'être un nouveau ou une nouvelle retraité(e) n'hésitez pas à nous rejoindre...

> Si Bény chantait

28



Samedi 29 novembre, le groupe « Si Bény chantait » s'est produit salle Garavand pour son 4e concert.

Cet ensemble créé en 2010 à l'initiative de Bernard Demure et de Dominique Cévasco avait pour ambition de faire « vivre la musique » au sein du village.

Cet objectif semble atteint face à l'engouement du public qui s'est déplacé nombreux.

Aujourd'hui la formation compte 17 chanteuses et chanteurs et 9 musiciennes et musiciens.

L'originalité du spectacle proposé, réside dans le fait que les chansons issues du répertoire de la variété fran-

çaise sont interprétées sur de la musique live.

Cette année, en accord et avec la participation de l'animatrice périscolaire Anna Goy, le groupe a décidé de travailler avec des élèves de l'école primaire de Bény au cours des TAP ce qui a permis à une dizaine d'enfants enthousiastes de rejoindre le groupe pour interpréter « la ballade irlandaise » de Renaud.

Cette initiative démontre qu'il est possible de créer du lien entre l'école et les associations du village ce qui a

constitué une expérience très enrichissante tant pour les enfants que pour les adultes.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité et la dégustation de pâtisseries proposées par « Si Bény chantait ».



Rendez-vous

Le 21 mars à
Courmangoux pour
notre prochain concert

> Atelier de la danse

> Le rideau tombe sur « l'Atelier de la Danse »

Après 9 années d'existence, « l'Atelier de la Danse » ferme ses portes. Marie-Pier Ripoll Pagneux, professeur diplômé a décidé de mettre un terme à sa carrière, et Bénédicte Séve ne souhaitait plus poursuivre l'aventure sans elle. Malgré un appel à candidature, personne ne s'est manifesté pour reprendre le flambeau.

C'est donc avec une certaine émotion que les élèves de « l'Atelier de la Danse » se sont produits sur scène pour la dernière fois le 13 juin 2014 avec les élèves de l'association « Chantons sous la pluie ».

Les chorégraphies concoctées par Marie-Pier pour « l'Atelier de la danse » et par Hervé et Keiko pour « Chantons sous la pluie » ont permis de présenter un spectacle de qualité, très varié et très applaudi par un public venu nombreux.

Un grand bravo à tous les danseurs qui ont donné le meilleur pour cette soirée. Un grand merci à toutes les personnes qui au fil des années nous ont apporté leur aide et leur soutien, en particulier la municipalité.

> Comité de Fleurissement

> Le comité de fleurissement embellit notre village

29



Le fleurissement de notre village a de nouveau été apprécié par l'ensemble des bénéens et bénéennes.

Certains massifs ont été renouvelés avec notamment la mise en place de vivaces. Ces dernières permettront un fleurissement du printemps à l'automne. Le travail coordonné entre tous les bénévoles renforce l'esprit d'équipe et la bonne ambiance.

A chaque saison, un travail différent attend les membres du comité de fleurissement. Pendant l'hiver, une équipe se charge de préparer les massifs et jardinières pour l'été suivant (choix des couleurs, des fleurs). Au printemps, les hommes aidés des employés communaux travaillent la terre des massifs (bêchage, engrais). Un travail préparatoire est assuré les jours précédents la plantation avec notamment l'attribution des fleurs par massifs et la préparation des jardinières.

Le grand jour pour la mise en place des fleurs arrive, c'est le samedi 31 mai 2014. Aidés de nouveaux bénévoles, de nombreuses mains s'affairent à disposer les fleurs sur les massifs, les planter, mettre en place des jardinières et bacs fleuris puis terminent par l'arrosage.

Cette année, des bacs hauts de couleurs vives ont été disposés à l'entrée de la mairie pour contraster avec les bacs en pierre. A proximité du puits, une rivière sèche a également été créée avec l'aide d'un bénévole paysagiste.

**Envie de participer à la création des massifs fleuris ?
Envie de donner des couleurs au village ? N'hésitez pas à venir rencontrer les membres du comité de Fleurissement.**

> Comité des Fêtes

> Le Comité des Fêtes dans la peine, se réorganise



Deux mille quatorze avait bien commencé pour le Comité avec le traditionnel week-end de la vogue qui a eu lieu les 24 et 25 mai.

Mais le destin en a décidé autrement, Evelyne De Lazzar, trésorière de l'association, nous a quittés subitement fin septembre, laissant un grand vide parmi le Comité des Fêtes. Tous les membres de l'association souhaitent lui rendre hommage :

« Evelyne, tu as rejoint le Comité des Fêtes il y a un peu plus de quatre ans. Tu t'es tout de suite intégrée au sein de l'équipe. Avec ta bonne humeur, ton dynamisme, ta joie de vivre, tes nombreux fous rires et ton caractère affirmé, tu auras animé nos réunions. Le Comité, c'est surtout une famille, et tu étais un peu comme notre Nounou ».

En cours d'année, un nouveau bureau a été recomposé

- > **Co-présidents** : Emmanuel Bonnet et Fabrice Guillot
- > **Secrétaire** : Alexandrine Michon
- > **Trésorière** : Karine Sereuse
- > **Vice trésorier** : Ludovic Buchallet

Nous vous attendons nombreux à nos manifestations 2015

- > **le 28 février** : Soirée dansante des années 80 & 90,
- > **les 6 et 7 juin** : fête de Bény, Nous recherchons des bénévoles pour ces deux dates.

Nous recrutons jeunes et moins jeunes souhaitant faire partie du Comité des fêtes pour que celui-ci ne s'éteigne pas...



À retenir

- > 28 février : soirée dansante des années 80 & 90
- > 6 et 7 juin : fête de Bény

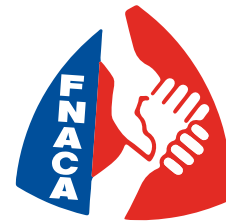
> Au long court

> Une nouvelle association « Au long court » voit le jour à Bény

« **A**u long court » a pour but de soutenir la création, le développement et la diffusion de projets artistiques et culturels. Elle soutient les créations et les activités artistiques du groupe DOOG (Stéphanie Clerc-Masson et Fred Masson, résidant à la Ville). Elle développe un dispositif (KubiQ) de diffusion visuelle et sonore ambulante. Elle participe et réfléchit à la mise en œuvre et la gestion d'un lieu de résidences artistiques en milieu rural. L'association est présidée par David Pillon.



AU LONG COURT



> Comité FNACA Bény-Marboz-Pirajoux

Structure associative intercommunale Marboz-Bény-Pirajoux, notre comité FNACA compte actuellement 98 adhérents dont 16 épouses d'amis disparus.

Les concours de belote avec repas ont connu leurs succès habituels avec le 11 janvier 2014, 82 doublettes à Marboz et 74 à Bény le 18 octobre.

La journée de détente du 14 juillet a rassemblé 75 personnes sous l'auvent communal de Bény.

Les Anciens Combattants se mobilisent pour transmettre le devoir de mémoire en assistant régulièrement aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre.

Ce 19 mars 2014, après avoir participé nombreux à la cérémonie au Mémorial Départemental, les adhérents de notre comité se sont recueillis devant les Monuments aux Morts de nos trois villages en présence des élus et de la population.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et

Tunisie assure la défense matérielle et morale de ses 335 000 adhérents.

Au niveau des départements, des actions sont conduites dans le cadre des services juridiques et sociaux afin d'aider les personnes seules, malades ou invalides.



→ Dates à retenir

Les prochains concours de belote de la FNACA auront lieu :

- > le 17 janvier 2015 à Marboz
- > le 17 octobre 2015 à Bény

> Les amis du rugby

> 2014 : Un bel état d'esprit pour Les amis du Rugby Bény-Villemotier

32



les amis du rugby Bény Villemotier

Un nouveau bureau démarre cette année avec envie.

Le contrat est rempli avec de nouveaux joueurs venus renforcer l'effectif. Anciennes et nouvelles recrues ont fait preuve d'une bonne assiduité aux entraînements, dont le premier se termina par le traditionnel barbecue de bienvenue.

Le tournoi des six clochers 2014 a vu un nombre important de joueurs venir porter nos couleurs, parmi lesquels trois féminines. Bien que joueurs et entraîneurs se soient donnés corps et âme, nous n'avons pas ramené de victoire. Cependant, les spectateurs ont admiré de belles phases de jeu, de belles actions le tout dans un très bel état d'esprit.

Nous ramenons tout de même le bouclier du fair-play.

Début juin, une équipe de joueurs de Bény-Villemotier est partie chez nos amis alsaciens à Saint-Louis pour participer au tournoi de rugby à sept. Nous avons passé de bons moments et ramené plein de bons souvenirs.

Le 12 juillet, nous avons organisé un tournoi de rugby touch (beach rugby), mais la pluie du matin a freiné beaucoup d'équipes. Vu le nombre de joueurs de Bény présents, nous avons fait un tournoi interne, cette belle journée conviviale s'est terminée chez notre partenaire.

Notre concours de pétanque, fin août, à Villemotier, s'est déroulé sous un beau soleil avec vingt doublettes adultes et six doublettes enfants. La bonne humeur régnait, joueurs et public ont pu se restaurer avec un barbecue et des frites. Au mois de septembre, nous avons organisé notre journée détente avec les joueurs et les bénévoles pour clore notre

saïson six clochers. Nous nous sommes retrouvés pour faire un paint-ball, ce bon moment s'est à nouveau agréablement achevé chez notre parrain.

Retrouvez-nous sur Facebook « les amis du rugby Bény Villemotier ». Toutes les informations relatives aux prochains entraînements ainsi que la date de l'assemblée générale 2015 seront diffusées.

BONNE NOUVELLE !

> Le Rugby Club de Bény redémarre

Le RCB (Rugby Club de Bény) poursuit ses activités grâce à quelques bénévoles convaincus et motivés.

Ils ont à cœur de continuer sur Bény une animation jeune et dynamique.

À ce jour, le RCB compte une quarantaine de licenciés sérieux et motivés car entourés de passionnés. Ils occupent la première place de leur poule de brassage avec 4 matchs et 4 victoires et par conséquent un accès direct en 3^e série.

Les dirigeants veulent voir en cela, une première récompense à leurs efforts non ménagés.

> Société de pêche AAPPMA de Bény

> 2014, une année atypique pour la société de pêche « Le Sevron »



33

L'année écoulée aura été une année atypique, pourquoi ?

Dans un premier temps, tout simplement parce qu'il y a eu beaucoup d'eau en début d'année, période favorable à la remise à niveau des nappes phréatiques et qui gêne moins les pêcheurs qu'en période estivale.

Dans un deuxième temps, juillet et août peu ensoleillés, certes dommageable pour beaucoup de personnes, a diminué la pousse de plantes toxiques dans la rivière par une photosynthèse faible.

Dans un troisième temps, le syndicat de rivière Sevron-Solnan a fait effectuer des travaux d'abattage des arbres qui risquaient de tomber à court ou long terme dans la rivière en arrachant les berges. De nouveaux arbres seront plantés.

Nous tenons à remercier les propriétaires riverains qui ont



interpellé des membres du conseil d'administration de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) sur ce sujet. En effet, seuls les propriétaires étaient invités à la présentation de ces travaux, ce qui est normal sur le fond. Par contre cette information nous a permis de prendre contact avec le syndicat qui a accepté notre présence aux réunions de chantier. Nous y avons participé objectivement sans interférer dans sa prérogative, mais en portant à sa connaissance les réels besoins de travaux sur le parcours.

Dans un quatrième temps, les activités proposées par l'AAPPMA ont connu un réel succès ce qui nous amène aussi à remercier les participants.

Ouverture de la truite avec possibilité aux non pêcheurs de s'en procurer et de les déguster.

Journée pêche du 7 septembre : le matin concours comptant pour le championnat de l'Ain avec 40 concurrents, l'après-midi concours à l'américaine pour 13 doublettes d'amateurs et pour la 1^{ère} année, concours spécifique avec la participation de 8 enfants. Une journée très ensoleillée qui a aussi amené plus de 130 personnes au repas Goujonnette. Un grand merci aux bénévoles pour leur implication, ainsi qu'à Daniel Panchot et le restaurant Guigue nos deux dépositaires de cartes de pêche.

Nous souhaitons à tous, petits et grands une bonne année halieutique, que cela vous apporte joie et sérénité au bord de nos jolies rivières.

La vie au quotidien

34

Naissances

- BONNEFOI Mathis**,né le 19 mars 2014
BILLOUD Ayana,née le 17 avril 2014
TEILLARD Anicet,né le 22 avril 2014
GENESSAY LAMBERT Ethan,né le 21 mai 2014
HODIEUX Raphaël,né le 3 août 2014
ANDRE Timothée, Gérard,né le 20 août 2014
CUMINET Pierre,né le 2 novembre 2014
DARRET Timothé,né le 2 décembre 2014
STUDER Marie, Ombeline, Camille,née le 14 décembre 2014

Mariages

- Jean-Claude BAVOUX et Laurence BASSET**,le 22 mars 2014
Christophe MUTIN et Ingrid GAGET,le 10 mai 2014
Rudy MAISON et Marjorie ROMANET,le 14 juin 2014
Guillaume GAVAND et Alexandrine GANTOIS,le 21 juin 2014
Jérémy PIROUX et Marine GIRARD,le 2 août 2014
Sébastien BERNARD et Leslie MERIEUX,le 2 août 2014
Pierre-Bertrand LANCELEVÉE et Alexia DÉMURE,le 8 août 2014
Bruno DEGRANGE et Larysa KOZAKOVA,le 25 octobre 2014

Décès

- POBEL Joseph**,décédé le 22 janvier 2014
MICHEL Roger,décédé le 16 août 2014
BUARD Hélène, née CURIAL,décédée le 2 septembre 2014
POBEL Maria, née GUILLERMINET, ...décédée le 26 décembre 2014

La commune autrefois l'école



Ecole de garçons et mairie



Ecole de garçons 2_ classe 1937

= Sauvegarde d'enfance = de G à D -
1^{er} rang = Paul - Fernand - Edouard - Vaore - Gabriel - Paul - Lohichar -
Gaston - Michel = Lucien Prodanu = Georges Robin
2^{ème} rang = Gabriel Pobel - Gabriel Sulpice - René Fontaine
Julien Lihot - Louis Passot - André Brayard - Jean Sebe -
3^{ème} rang = Lucien Camuset - Georges Gouly - Marcel Girod -
André Sebe - André Panon - Roger Guillemin -
et le meilleur - Lucien Morand
Alleluia - Amen -



...2015 : La municipalité souhaite à tous les Bénééens, une bonne et heureuse année.